



ACENAS infos

N°30/ JANVIER 2009

**Association Contre l'Extension et les
Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas.**

Internet : <http://lassoc.wanadoo.fr/acenas>

Siège social : Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX

Courriel : acenas@wanadoo.fr



EDITO

Les bruits nous entourent, mais c'est lorsqu'ils sont suffisamment forts, prolongés et répétitifs qu'ils nous agacent et influent sur notre santé : nous ne laisserons pas le ciel de nos communes devenir une autoroute aérienne.

***Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.**



**Nuisances aériennes :
à en casser nos oreilles...**

L'ACENAS CONTRE ATTAQUE!

Nouvelle action en justice contre le dernier PEB qui couvre les 3^e et 4^e futures pistes !

L'acenas demande sa suppression complète et définitive pour protéger notre avenir à tous .

De nouveau, une demande à « l'amiable » a été adressée a Monsieur le ministre Jean-louis Borloo, sans réponse de sa part à ce jour.!!!

Après un délai légal de 2 mois après notre demande, l'action sera donc portée en justice auprès du Conseil d'Etat.

COMMENT DOPER LE TRAFIC DE L'AEROPORT ST-EXUPERY ?

ILS ONT « INVENTE » LE PROJET LYON CAREX: CARGO RAIL EXPRESS

Développer le fret aérien et les entreprises installées sur Cargoport.

L'objectif : développement de l'activité fret express et cargo par train à grande vitesse entre plateformes aéroportuaires.

Attirer de nouvelles compagnies aériennes moyen et long courrier.

Saint-Exupéry veut devenir un des principaux hubs de transport international multimodal pour passagers et fret.

DEMARRAGE DU PROJET EN 2012 : PREPAREZ VOS OREILLES !

Chambre de commerce et d'industrie : le big-bang.

« Les chambres de commerce et d'industrie de Lyon, Saint Etienne et Roanne pourraient fusionner avant la fin de l'année, annonce Guy Mathiolon, président de celle de Lyon . Pour lui, c'est un seul et même territoire économique.

Article du journal « Le Progrès » du 19/11/2008

«Aéroports : un vrai travail en commun

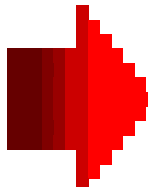
Quand vous prenez un vol charter au départ de Saint-Exupéry ou d'Andrézieux-Bouthéon, vous utilisez pour tout ou partie les services des chambres de commerce et d'industrie.

La CCI de Lyon détient 25% du capital de la société Aéroports de Lyon. La CCI de Saint-Etienne gère directement l'aéroport de Saint-Etienne.

En 2007, l'aéroport de Saint Etienne a conclu un partenariat avec Lyon Saint-Exupéry. Il a permis de constituer une plate-forme aéroportuaire composée de trois aéroports : Lyon Saint-Exupéry, aéroport international, Lyon Bron, aéroport d'affaires et Saint-Etienne, aéroport charters et low cost.

Pour la CCI de Saint-Etienne, cette plate-forme aéroportuaire a créé « une cohérence territoriale » et proposé un « système aéroportuaire » dynamique et complet. Et une alternative à la construction d'une troisième piste à l'aéroport de Saint-Exupéry»

NOTRE AVIS :



L'organisation commune avec St Etienne était une préconisation de l'ACENAS. Mais il ne faut pas prendre cette annonce pour argent comptant. En effet, qui présente cette organisation comme une alternative à la 3ème piste?. Le journaliste ou une personne autorisée ?

La gestion de l'aéroport de Grenoble par la CCI de Lyon s'était traduite par un échec. Suite à des luttes d'influences politiques, Lyon a été fortement privilégié au détriment de Grenoble. Ne risque-t-on pas le même phénomène ?.

Cela confirme en tout cas la politique actuelle menée visant à asphyxier les plates formes locales pour doper St-Exupéry !.



VOUS ETES GENES PAR LES SURVOLS ?

Passer un e-mail à : frederic.launay@lyon.aeroport.fr

(en mettant l'acenas en copie : acenas@wanadoo.fr)

ou téléphonez au numéro vert :0800 69 38 01

ou ligne directe du médiateur : 04 72 22 76 72

Le nombre de plaintes des riverains est utilisé par l'aéroport pour démontrer sa bonne gestion avec les riverains. Ne nous laissons pas bernier par les réponses évasives et lénifiantes du médiateur, continuons à déposer des plaintes. Actuellement et d'après les plaintes des riverains que nous recevons, il semble que l'aéroport commence à étaler le trafic et les nuisances. L'augmentation des nuisances est réelle (même si elles sont diluées).

**DÉFAILLANCES
DES APPAREILS
DE MESURE**

Depuis plusieurs mois un de nos adhérents signalait des défaillances sur les appareils de mesure. A chaque fois, l'aéroport répondait que toutes les mesures n'étaient pas utiles et que quoiqu'il en était cela « nous » était favorable.

Lors de la réunion de Genas, nouvelle dénonciation, en public, des défaillances : même réponse de l'aéroport. Mais dans les « officiels » la présidente de l'ACNUSA était présente : elle enverra son responsable technique pour vérifier le « manquement ». Les appareils devraient être remplacés début 2009. Conclusion : Il faut demeurer vigilant.

AIDE A L'INSONORISATION

2 CONDITIONS DOIVENT ETRE REUNIES POUR POUVOIR BENEFICIER D'UNE AIDE A L'INSONORISATION :

1- LE LOGEMENT DOIT SE TROUVER A L'INTERIEUR DES 3 ZONES DU PLAN DE GENE SONORE EN COURS.

2- LA DATE DU PERMIS DE CONSTRUIRE DOIT ETRE ANTERIEURE A LA DATE D'ENTREE DANS LE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT SOIT AVANT LE 21/12/77 OU LE 28/06/02 OU ENCORE LE 22/09/05.



OUI MAIS, la Commission Consultative de L'Environnement, C.C.E, n'ayant pas été constituée par le Préfet, suite aux dernières élections locales, malgré plusieurs demandes des associations, il n'y a pas eu de réunion pendant plus d'un an. De ce fait, la Commission d'Aide aux Riverains (C.A.R) n'a également pas été réunie. De nombreux dossiers étaient en instance. Une réunion de la nouvelle C.A.R a pu être tenue début décembre 2008 ce qui a permis le déblocage de plus de 150 dossiers. D'autre part un nouveau Plan de Gêne Sonore sera publié début 2009, il permettra de rendre éligibles aux aides à l'insonorisation plus de 350 nouvelles familles. *Vous pouvez formuler vos demandes auprès du :*

Service d'Aide aux Riverains SARI

Bp 113—69125 Lyon St Exyupery aéroport

Nous comptons sur votre adhésion.



Nous avons besoin de vous !



**Bulletin d'adhésion 2009 à retourner à :
ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX 38540 HEYRIEUX**

◇ première adhésion ◇ renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

E-mail (pour transmission infos) : _____ Téléphone : _____

- Adhésion par personne pour l'exercice 2009
- — x 5 euros ou — x 10 euros (membre bienfaiteur)
- Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :

10 euros 20 euros 50 euros autre :

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date : _____ signature : _____

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.